

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/10/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	26	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture d'Angoulême
Le : 09/10/2020
Et
Publication ou notification du :
09/10/2020

L'an 2020, le 8 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02/10/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/10/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, Mme MAUMONT Maria, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, Mme HALLER Dorothee, M. FAZILLEAU Jérôme, Mme VANDER JEUGT Audrey, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme PETIT Dominique à M. BRIAND Pierre Yves

A été nommée secrétaire : M. NAU Pierre

2020_09_01 – Autorisation à M le Maire de signer une nouvelle convention avec AGORASTORE

Par délibération 2016-03-03 en date du 24 mars 2016, le conseil municipal avait autorisé la signature d'une convention auprès d'AGORASTORE.

La solution AGORASTORE est un outil de courtage aux enchères. Son objectif est de mettre en relation des vendeurs et des acheteurs. Elle permet à la personne publique de proposer en ligne ses matériels réformés.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal sa délégation en date du 4 juin 2020 pour aliéner les biens mobiliers dont la valeur n'excède pas 4600 euros.

Suite à une modification de la convention, il y aurait lieu que le conseil municipal autorise M le Maire à signer la nouvelle convention (voir pièce jointe)

Le Conseil Municipal,
Ayant oui le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention avec AgoraStore, telle que présentée en pièce jointe.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/10/2020
Le Maire
Pierre Yves BRIAND

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/10/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	26	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 09/10/2020
Et
Publication ou notification du :
09/10/2020

L'an 2020, le 8 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02/10/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/10/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, Mme MAUMONT Maria, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, Mme HALLER Dorothee, M. FAZILLEAU Jérôme, Mme VANDER JEUGT Audrey, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme PETIT Dominique à M. BRIAND Pierre Yves

A été nommée secrétaire : M. NAU Pierre

2020_09_02 – Adhésion au contrat groupe 2021-2024 d'assurance des risques statutaires proposés par le Centre Départemental de Gestion de la Charente

Il est rappelé que la commune a, par la délibération 2020-01-01 du 23 janvier 2020, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente de négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du Décret n° 86-552 du 14 mars 1986.

M le Maire expose que le Centre de Gestion a communiqué les résultats de cette consultation et transmis les conditions financières

Il est proposé au conseil municipal :

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

D'accepter la proposition suivante :

- Durée du contrat : 4 ans à compter du 1er janvier 2021.

- Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de six mois.
- Régime : capitalisation (couverture des indemnités journalières jusqu'à la retraite des agents et des frais médicaux à titre viager).
- Conditions :

Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL : Risques garantis et taux de prime :

- Décès
- CITIS Accident et maladie imputable au service
- Longue maladie - Maladie longue durée

Taux : 3,27 % des rémunérations des agents CNRACL

Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public :

Taux : 1% avec une franchise en maladie ordinaire de 15 jours ferme par arrêt

A ce(s) taux, il convient d'ajouter les frais de gestion qui seront versés au CDG pour sa gestion du contrat. Ces frais représentent :

0,09% de la masse salariale des agents CNRACL pour 1 à 3 risques assurés
0,09% de la masse salariale des agents IRCANTEC.

D'autoriser M. le Maire à signer :

- Le contrat d'assurance avec la compagnie
- La convention de service avec le Centre de Gestion
- Tout acte afférent à la mise en oeuvre de ce contrat.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité la proposition, telle que présentée ci-dessus.

Autorise à l'unanimité M. le Maire à signer :

- Le contrat d'assurance avec la compagnie
- La convention de service avec le Centre de Gestion
- Tout acte afférent à la mise en oeuvre de ce contrat

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/10/2020
Le Maire
Pierre Yves BRIAND

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/10/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	26	23

Vote
A la majorité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 09/10/2020
Et
Publication ou notification du :
09/10/2020

L'an 2020, le 8 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02/10/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/10/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, Mme MAUMONT Maria, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, Mme HALLER Dorothee, M. FAZILLEAU Jérôme, Mme VANDER JEUGT Audrey, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme PETIT Dominique à M. BRIAND Pierre Yves

A été nommée secrétaire : M. NAU Pierre

2020_09_03 – Décision modificative budgétaire n°3

Il est proposé aux conseillers municipaux d'approuver la décision modificative n°3 telle que présentée en annexe

- Complément pour l'acquisition d'un camion benne aux services techniques
- Complément pour signalétique d'information locale
- Complément pour acquisition de petit matériel

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Approuve à la majorité la décision modificative n°3 telle que présentée en annexe.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/10/2020
Le Maire
Pierre Yves BRIAND

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/10/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	26	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
 Le : 09/10/2020
 Et
 Publication ou notification du :
 09/10/2020

L'an 2020, le 8 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02/10/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/10/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, Mme MAUMONT Maria, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, Mme HALLER Dorothée, M. FAZILLEAU Jérôme, Mme VANDER JEUGT Audrey, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme PETIT Dominique à M. BRIAND Pierre Yves

A été nommée secrétaire : M. NAU Pierre

2020_09_04 – Modification du tableau des effectifs

Suite à l'inscription sur la liste d'aptitude des agents de maîtrise, il y aurait lieu que le conseil municipal se prononce favorablement sur la modification du tableau des effectifs dans les conditions suivantes :

Suppression de poste		Création de poste	
Filière technique			
1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet A compter du 1 ^{er} Janvier 2021 Poste de titulaire	1 poste d'agent de maîtrise territorial	Temps complet A compter du 1 ^{er} Novembre 2020 Poste de titulaire

Le Conseil Municipal,
 Ayant ouï le Maire en son exposé,
 Après en avoir délibéré,

Se prononce à l'unanimité favorable à la modification du tableau des effectifs telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
 En mairie, le 09/10/2020
 Le Maire
 Pierre Yves BRIAND